



Des inégalités persistantes entre femmes et hommes dans les mondes du travail

PLAFOND DE VERRE

Quels que soient les secteurs professionnels, observer l'organigramme d'une entreprise, d'une association, d'une administration revient à observer la disparition progressive des femmes au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie. Elles semblent rester (ou plus exactement avoir été) bloquées par des freins à certains étages. Ces freins sont multiples : les processus de sélection pour intégrer les grandes écoles et certaines filières traditionnellement masculines (une cooptation entre soi qui se répercute ensuite lors du recrutement) ; les interruptions de carrière liées aux congés maternité et parental ; les processus d'évaluation mis en place dans les entreprises ; les stéréotypes de genre des instances de management.

PAROIS DE VERRE

Dans les entreprises, associations ou administrations où les femmes parviennent à atteindre les postes les plus élevés, ces derniers se trouvent dans des départements ou services non stratégiques mais plutôt des services de soutien (administratif, de communication...). Cela peut également se retrouver dans les instances politiques où les femmes ministres, conseillères municipales ou régionales sont bien plus souvent en charge des questions familiales et sociales que de la justice, l'économie ou la sécurité.

INÉGALITÉS SALARIALES

Toutes situations professionnelles confondues, on compte environ 27% d'écart salarial entre les femmes et les hommes (à la défaveur des femmes) et, toutes choses égales par ailleurs (i.e à poste égal, dans un même secteur, avec un même temps de travail...) il reste 10% d'écart. Ainsi, en 2021, entre le **mercredi 3 novembre à 9h22** et le 31 décembre, les femmes en France ont travaillé « gratuitement » : elles ne sont plus payées durant les 16,5 % de l'année restants, selon un calcul fondé sur les écarts de rémunération avec les hommes publiés par Eurostat en 2021.

Pourquoi ?

Les femmes sont plus présentes dans les secteurs d'emploi les **plus précaires**.

Elles sont également bien plus nombreuses à travailler à **temps partiel** :

- 79,5% des contrats à temps partiels sont occupés par des femmes
- 30% des femmes qui travaillent sont à temps partiel contre 5% des hommes. Sur ces 30%, 19% l'ont "choisi". Quel est le motif premier de ce choix ? Dans 48% des cas, il s'agit d'apporter des soins à des personnes dépendantes (leurs enfants ou leurs parents). Quel est le premier motif des hommes qui font ce même choix ? Pour 30% d'entre eux, cela est pour réaliser une formation ou une activité professionnelle et le soin aux personnes dépendantes constitue le dernier motif (14%) après le fait d'avoir du temps libre ou d'effectuer des travaux domestiques (16%)

Source : Édition 2021 des chiffres clés « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Direction générale de la cohésion sociale.



LA RÉPARTITION DES TÂCHES DOMESTIQUES

Ce qui pèse aussi fortement sur les carrières et places des femmes dans les mondes professionnels : c'est le poids des tâches et responsabilités domestiques.

En moyenne, selon l'Insee les femmes consacrent 3h26 par jour aux tâches domestiques (ménage, courses, soins aux enfants, etc.) contre 2h pour les hommes. À la maison, les hommes s'adonnent volontiers au bricolage (20 minutes quotidiennes contre 5 pour les femmes) mais les femmes passent deux fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et à s'occuper des enfants. En schématisant, les femmes s'occupent, au quotidien, des tâches les moins valorisées et les hommes de ce qui se voit et dure.

En onze ans, le temps moyen quotidien consacré par les femmes au travail domestique a baissé de 22 minutes, passant de 3h48 en 1999 à 3h26 en 2010, celui des hommes a augmenté d'une minute, de 1h59 à 2h. A ce rythme, il faudrait des décennies pour arriver à l'équilibre en termes de partage des tâches domestiques entre hommes et femmes au sein du couple.

LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19 SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES

L'édition 2021 des chiffres clés « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Direction générale de la cohésion sociale met en avant la forte féminisation des métiers qui ont été en première ligne durant la crise sanitaire :

- Personnel infirmier : 86,6% ;
- Professeur.e.s des écoles et assimilé.e.s : 66,2% ;
- Professions intermédiaires de la santé et du médical : 77,7% ;
- Agent.e.s d'entretien : 70%.

Pendant le premier confinement, 21% des mères ont cessé de travailler pour s'occuper des enfants (contre 12% des pères). Dans le même temps, 70% des femmes déclaraient superviser quotidiennement le travail scolaire de leur enfant, contre 32% des hommes.

